

PORTES OUVERTES Un parcours scolaire, Une ouverture professionnelle ! VENDREDI 2 MARS 17h30 à 20h30 SAMEDI 3 MARS 9h à 13h

+ TV Magazine Ouest 0,95 € Vendredi 2 mars 2012

N° 20539 www.ouest-france.fr Tél. 02 99 32 60 00 Directeur de la publication : François Régis Hutin Relations abonnés : tél. 02 99 32 66 66

Les passagers du Costa Allegra racontent



Les 1040 passagers et membres d'équipages du paquebot ont regagné la terre ferme, hier, à Mahé. Ils racontent les conditions déplorables de leur croisière galère. Un incendie les a même privés d'eau et d'électricité pendant trois jours.

La vidéosurveillance, pomme de discorde près de Cholet

À Bourgneuf-en-Mauges, un producteur de fraises, Régis Guiet (photo), a installé des caméras pour protéger ses panneaux solaires. Depuis, ses voisins, Joseph et Pierrette, producteurs de pommes, voient rouge. La question de la vidéosurveillance privée se pose.



Page 5

Le quartier rebelle, à Homs aux mains des forces syriennes

Discipline budgétaire : l'Europe passe à l'acte

Page 2

Maine-et-Loire

Google Maps diffuse sa photo en train d'uriner

Page 6

Un moucheron diabolique frappe les agneaux

Page 8

Arcelor : les conditions de Mittal

L'Élysée annonce que Mittal va investir dix-sept millions d'euros à Florange. Dont deux pour un haut-fourneau à l'arrêt. Seulement en cas de reprise économique, précise l'entreprise. Les syndicats, sceptiques, annoncent une nouvelle action ce matin.

Page 4



Thomas Voeckler prêt pour Paris-Nice

Vainqueur de deux étapes du Paris-Nice 2011, le Vendéen sera de nouveau sur la ligne de départ, dimanche, en vallée de Chevreuse. Auteur d'un début de saison discret, Thomas Voeckler (photo) n'est pas en retard dans sa préparation.

En Sports

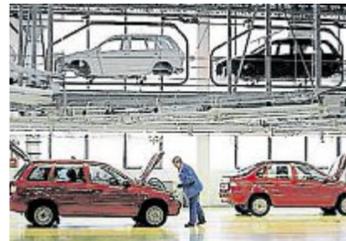


Franck Dufray

Alliances automobiles : pas facile

PSA et General Motors s'allient. Un passage obligé pour rester compétitif et ne pas disparaître. Exemples d'alliances réussies, Hyundai et Kia, Nissan et Renault. Mais il y a eu des échecs retentissants, comme General Motors et Fiat, Volkswagen et Suzuki.

Page 5



Reuters

Commentaire

par Laurent Marchand

Les Russes en quête d'avenir

Douze ans. Voilà douze ans que la Russie est gouvernée par Vladimir Poutine ou par son homme de paille, Dmitri Medvedev. Douze ans que cet ancien espion propulsé au sommet du pouvoir par le clan Eltsine domine la scène en autocrate ; qu'il a fait table rase des oppositions, des indépendantistes caucasiens, des oligarques trop ambitieux, des médias encombrants. Douze ans qu'il sème, à tous les postes névralgiques de l'appareil militaire, de l'économie, de la finance, de l'industrie, un réseau de fidèles amis cooptés, comme il le fut lui-même, sur la base de leur loyauté. Et pourtant, même si la réélection de Poutine ne fait guère de doute, jamais l'homme fort du Kremlin n'a paru aussi vulnérable.

Si l'image de l'homme de glace au regard invincible s'est embuée depuis quelques mois, c'est d'abord sous le feu d'une contestation inédite depuis la chute de l'empire soviétique. On manifeste à Moscou comme on ne l'a jamais fait depuis le temps d'Eltsine. Sur Internet, la dérision fuse. La classe moyenne, née du boom économique des années 2000, se politise. Elle connaît l'Occident, réclame des droits, veut construire

un avenir à ses enfants. L'argent facile n'est pas son credo. Les corruptions, petites et grandes, imposées quotidiennement par tous les fonctionnaires des « ministères de force », lui sont désormais insupportables.

Enquêtes sociologiques, données économiques, revendications politiques : tout porte à penser qu'une bourgeoisie nouvelle est en action et qu'elle réclame un modèle d'État adapté à son propre développement. Ce rendez-vous, la Russie l'a déjà manqué à trois reprises en un siècle. La cécité des tsars le rendit impossible il y a cent ans. L'aveuglement communiste en congela l'hypothèse pendant soixante-dix ans. L'accaparement mafieux des ressources qui a suivi depuis vingt ans l'a rendu impossible. Le moment serait-il venu ? De nombreux indices indiquent une poussée en ce sens, bien que minoritaire. Les jeunes exigent la liberté d'expression et des élections libres. Tout un monde associatif, demandeur d'un État de droit, a vu le jour. Les nouveaux entrepreneurs, convertis à la concurrence - une nouveauté, en Russie - veulent une vraie lutte contre la corruption. Les

économistes libéraux, y compris au sommet, aimeraient voir l'État moins envahissant.

Or, c'est justement sur la bureaucratie et sa puissance clientéliste que le système oligarchique recadré par Poutine a prospéré depuis douze ans, propulsé par un baril de pétrole à plus de cent dollars. Les Russes sont plus prospères ; beaucoup l'attribuent à Poutine, mais l'ordre n'est qu'apparent. Ce qui fragilise l'homme fort du régime, c'est que le pouvoir hybride qu'il a créé, mêlant développement économique et poigne soviétique, pourrait atteindre un point limite. Même si la constitution l'autorise à gouverner encore douze ans, c'est pour de plus en plus de Russes un homme du passé qui va gagner cette élection. On ne connaît pas à ce jour, chez Vladimir Poutine, de penchant naturel pour la démocratie. Face à la contestation, on peut donc s'attendre à le voir, passé le vote, se raidir. À l'intérieur comme à l'international.

http://international.blogs.ouest-france.fr/elections-en-russie/

En dernière page : le portrait de Vladimir Poutine

Advertisement for Concept Alu featuring a veranda and insulation services. Includes text: 'ISOLATION RENFORCÉE, CONFORT INÉGALÉ', 'LA TOITURE VERANDA THERMORÉGULÉE', and contact information for Angers and Les Herbiers.



Automobile : des mariages pas toujours réussis

PSA Peugeot Citroën et General Motors s'allient. Un passage obligé pour rester compétitifs et ne pas disparaître dans un marché en crise (*voir infographie*). Mais ce n'est pas facile pour les constructeurs.

Entretien

François Roudier.
Porte-parole du Comité des constructeurs français d'automobiles



Est-ce un risque pour l'emploi ?
Il n'y a pas eu trop de casse sociale lors des alliances nouées ces dernières années. Les fermetures de sites historiques ont plutôt été liées à la disparition d'un modèle, ou à la crise économique. Actuellement, certaines usines européennes sont menacées car en surcapacité par rapport au marché.

C'est quoi, une bonne alliance ?
C'est quand chacun reste maître de sa production et de ses coûts. Ce qui n'exclut pas des décisions communes, l'échange d'informations stratégiques. Ni même la coopération pour construire des nouveaux modèles. Bien sûr, il faut faire attention à ce que les marques ne se « cannibalisent » pas. Mais, en général, quand une marque possède une image forte, elle garde son identité.

Ça marche forcément ?
Alliances, fusions, prises de participation croisées... Il y en a toujours

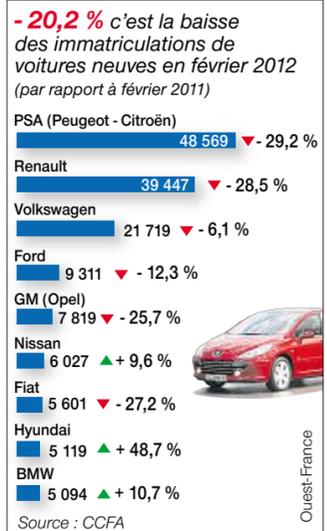
eu. Et elles ont souvent conduit au divorce, avec des échecs retentissants. Comme celui entre General Motors et Fiat, au début des années 2000. Ou celui, épouvantable, entre Volkswagen et Suzuki.

Des succès ?
Bien sûr. L'alliance, remarquable, des Coréens Hyundai et Kia en 2000. Ou celle des Japonais Toyota et Daihatsu. Sans oublier, bien sûr, Nissan-Renault, qui a donné naissance à l'un des plus importants constructeurs, avec plus de 7 millions de véhicules vendus en 2010.

Faut-il s'attendre à d'autres opérations ?
Nous allons vers une consolidation du secteur. Il y aura donc d'autres fusions. Comme celle, en cours, entre Renault-Dacia et le Russe AvtoVAZ. Il y aura également du mouvement en Chine, qui regroupe 45 % des cinquante premiers constructeurs mondiaux. ChangAn Automobile, le n° 1, produit 1,1 million de véhicule

par an ; Rongcheng Huatai, le 47^e, 80 000...

Recueilli par
Yann BESOULÉ.



La boulangère met le braqueur en fuite

Il voulait la caisse. Elle lui a balancé ses viennoiseries à la figure et l'a frappé avec son carnet de commandes.

« J'étais hystérique, je réalise seulement que je n'aurais pas dû réagir comme ça. J'ai une boule au ventre. » Hier, en fin d'après-midi, Stéphanie Pivron, 42 ans, mère de deux enfants, est encore toute chamboulée.

Tous les jours, elle ouvre sa boulangerie de l'avenue Félix-Géneslay, au Mans, à 6 h 30. À 6 h 50, alors qu'elle est en train de charger sa vitrine de ses viennoiseries toutes chaudes, elle voit pénétrer dans le magasin un homme d'une vingtaine d'années, encagoulé, ganté et « armé d'un genre de revolver gris métallisé ».

Encore sous le choc, la boulangère détaille : « Je crois que c'était une fausse arme. » Ce qui la pousse à sortir de ses gonds, « à s'énerver » contre son agresseur, faisant fi du danger. « Il m'a dit : "La caisse !" J'avais sous la main quatre sacs de viennoiseries de la veille. Je n'ai pas réfléchi, je les lui ai balancés à la figure.

Il a insisté, pointant son arme vers ma tête, mais je n'ai pas cédé. Mon chien était dans la cuisine, je n'ai même pas eu le réflexe de lui ouvrir la porte... »

Le mari de Stéphanie Pivron et sa fille aînée sont dans le laboratoire, à l'extérieur du magasin. Sans savoir qu'elle est en mauvaise posture. « Il m'a dit qu'il allait me tirer dessus. Il a armé son revolver. Puis il s'est dirigé vers la caisse. Mais je ne l'ai pas laissé faire, j'ai attrapé mon gros carnet de commandes et je l'ai frappé avec, jusqu'à ce qu'il quitte le magasin. » Ce que le braqueur a fini par faire en courant, poursuivi sur quelques mètres par la commerçante...

Hier soir, les policiers étaient toujours à la recherche de l'agresseur. Quant à Stéphanie Pivron, elle essayait de se remettre de cet épisode traumatisant.

Véronique GERMOND.

Cartouches

50 000 cartouches de cigarettes ont fait l'objet d'un trafic entre la France et la

Suisse. Elles étaient achetées aux conditions réservées aux diplomates, c'est-à-dire hors taxe, à moitié prix, par des personnes qui n'y avaient pas droit. Les trafiquants, deux Français, se sont dispensés de 1,7 million d'euros de taxes.

Le corps d'une femme retrouvé sur l'A84

Des automobilistes l'ont découvert, hier matin, près de Fougères. Cette femme avait disparu durant la nuit.

Jeudi, peu après 7 h, le corps très abîmé d'une femme d'une cinquantaine d'années a été découvert sous un pont, sur le bas-côté de l'autoroute A 84, dans le sens Rennes-Caen, à hauteur de la commune de Coglès, près de Fougères (Ille-et-Vilaine).

Les gendarmes ont constaté que le corps a été percuté par plusieurs véhicules, au cours de la nuit. Plusieurs automobilistes ont été auditionnés, hier après-midi. « Ils pensaient qu'ils avaient heurté un animal », rapportent les gendarmes.

Suicide ou accident ?

La victime, résidant dans la commune voisine de Le Ferré, avait quitté son domicile dans la nuit de mercredi à jeudi. Son mari avait signalé sa disparition. « Nous avons été prévenus de la disparition précipitée d'une femme, habitant le secteur. Après avoir réussi à identifier le corps, nous pouvons confirmer qu'il s'agit bien de cette personne », indique le chef d'escadron Pascal Jourdhier, officier de communication au groupement de gendarmerie de Bretagne, à Rennes. La voiture de la victime a été retrouvée stationnée, non loin du lieu du drame.

Hier soir, les gendarmes tentaient d'éclaircir des zones d'ombre. « Nous

ne savons pas si la femme a sauté du pont sous lequel elle a été découverte ou si elle marchait le long de l'autoroute, lorsqu'elle a été percutée dans la nuit. » Les témoins, qui ont découvert le corps, entendus hier, pourront peut-être apporter des réponses.

De son côté, le parquet de Rennes a ouvert une enquête pour « recherche des causes de la mort » et s'orienterait vers la thèse du suicide. Un examen médical du corps sera pratiqué.

Maël FABRE
et Claire ROBIN.



Le corps a été découvert sous un pont, sur le bas-côté de l'autoroute.

Il installe des caméras, les voisins se sentent épiés

Dans le Maine-et-Loire, un producteur de fraises a fait poser des caméras de surveillance pour protéger du vol ses panneaux solaires. S'estimant observé, un couple de voisins voit rouge.

L'histoire

Bourgneuf-en-Mauges, petite commune de 700 habitants, dans le Maine-et-Loire. À l'automne dernier, Joseph et Pierrette Godin, producteurs de pommes, découvrent, en rentrant chez eux, une caméra installée de l'autre côté de la route.

Leur voisin, Régis Guiet, producteur de fraises, vient d'implanter, sur son exploitation agricole, neuf appareils de vidéosurveillance. Les Godin sont furieux : « Quel citoyen accepterait une caméra devant chez lui ? » Le couple parle d'une « intrusion » dans sa vie privée. « Non aux caméras de vidéosurveillance », a-t-il écrit sur une bâche, devant son domicile.

« La caméra semble filmer la route, ainsi que l'entrée de la maison. Où vont les images ? Combien de temps sont-elles conservées ? », s'interrogent-ils. Plusieurs courriers ont été adressés à la préfecture et à la mairie. Sans vraiment de réponse. Ni de solution. Le long conflit de voisinage empêche l'arboriculteur et le maraîcher de régler leur différend à l'amiable.

Des images conservées 20 jours

Régis Guiet explique n'avoir rien à se reprocher. Parmi les neuf caméras, trois sont fixes et « filment uniquement les entrées du site ». Les six autres, tournantes à 360°, donnent « sur les toits des serres », où sont posés les panneaux photovoltaïques.



Régis Guiet, devant ses serres dotées de panneaux photovoltaïques, montre l'une des caméras installées sur sa propriété.

Une sécurité supplémentaire exigée par les assurances, compte tenu du montant du projet : 20 millions d'euros. « Ces panneaux sont très faciles à voler », fait remarquer Régis Guiet.

Mais qu'en est-il des parcelles des voisins ? « La route et leurs champs sont occultés par des carrés gris », répond le producteur de fraises. Le floutage est géré par un logiciel qui ne laisse entrevoir que son espace. Les

images de ces caméras tournent « 24 heures sur 24 » et sont conservées « 20 jours maximum ».

Ce conflit pose la question de la vidéosurveillance privée. Elle fleurit chez les particuliers, commerces ou entreprises. Avec ses excès et ses limites. Pour un lieu public, l'autorisation préfectorale est obligatoire. Pour un lieu privé, aucune autorisation n'est requise si la zone n'est pas

accessible au public. Sauf en cas d'enregistrement numérique : une déclaration auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) est, dans ce cas, nécessaire. Restent les zones grises : qui peut vérifier que le champ d'action d'une caméra privée ne déborde pas chez le voisin ?

Christian MEAS.

La France en bref

Des zones d'ombre autour de la mort d'une adolescente

La police judiciaire de Rennes continue d'enquêter, avec la Sûreté départementale d'Ille-et-Vilaine, après la découverte du corps sans vie d'une adolescente rennaise. Âgée de 16 ans, elle a été retrouvée, mardi, au pied d'une falaise bordant le parc des Corbières à Saint-Malo. L'autopsie a conclu à une noyade, mais les

enquêteurs s'interrogent : pourquoi se trouvait-elle à près de 70 km de son lycée ? Pourquoi son sac et son portefeuille, vidés de leur contenu, ont été retrouvés dans une poubelle à proximité du lieu du drame ? Des investigations sont en cours pour savoir si la victime a subi des violences de nature sexuelle.

Il a conduit pendant 42 ans sans permis !

Un habitant de Saint-Père-en-Retz (Loire-Atlantique), âgé de 66 ans, est passé entre les mailles du filet pendant tout ce temps. Jusqu'à un contrôle de routine, dans sa commune. L'homme conduisait sans permis depuis 1970. Ou plutôt avec un faux permis. Algérien d'abord, puis français. Il a reconnu avoir acheté ce dernier 400 francs

à Marseille, en 1980. Le sexagénaire est convoqué en juin au tribunal de grande instance de Saint-Nazaire, pour usage de faux document de façon coutumière et conduite d'un véhicule sans permis. Il risque une amende. Et même plus : « Ce délit est passible de prison », indique un gendarme.

Un cadre se suicide à la CPAM de Béziers

Un cadre de la Caisse primaire d'assurance maladie de Béziers a été retrouvé pendu, mercredi soir, près de son bureau, dans les locaux de la Caisse. Il a adressé vers 20 h 30 un courriel à plusieurs personnes pour accuser la direction de la CPAM de l'Hérault d'être la cause de son geste, « conséquence directe de

l'enfer psychologique que je vis au quotidien depuis deux ans ». « J'assume mes responsabilités. C'est un échec pour moi », a commenté le directeur mis en cause par le désespéré, tout en réfutant la « mise au placard » qu'il lui reprochait et en précisant n'avoir eu « aucun conflit » avec lui.

Une femme portée disparue retrouvée démembrée



Une marche blanche pour Marion Bouchard avait été organisée à Dijon.

Le compagnon de Marion Bouchard, dont la disparition avait été signalée le 8 février par ses parents, a avoué avoir étranglé la serveuse de 21 ans au cours d'une dispute. Il a vécu « plusieurs jours » au côté du cadavre, retrouvé jeudi

« en morceaux » à Dijon. La querelle aurait éclaté le 15 janvier dans leur appartement. Depuis le 10 février, l'homme, âgé de 24 ans, errait dans la région parisienne où il a été interpellé mercredi, au cours d'un « contrôle de routine ».

Ikea : enquête sur les soupçons de surveillance illégale

La justice s'intéresse aux soupçons pesant sur la filiale française de la chaîne du meuble Ikea. Le parquet de Versailles a confié, hier, une enquête préliminaire à la police judiciaire après la plainte contre X du syndicat FO de Seine-Saint-Denis pour « utilisation frauduleuse de données

personnelles ». Les investigations seront menées sur tout le territoire français. Le syndicat soupçonne Ikea d'avoir demandé à des enquêteurs de renseignements sur les antécédents judiciaires, policiers ou sur les comptes en banque de salariés ou de clients en litige avec l'enseigne.

Prix de l'envoi de colis en métropole : + 2,5 %

La Poste n'a pas augmenté, hier, ses tarifs de 2,5 % pour l'expédition des colis en outre-mer et à l'international comme elle l'envisageait. L'autorité

des télécommunications avait émis un avis négatif. En revanche, le prix des expéditions en métropole grimpe, lui, de 2,5 %.

Éthylotest obligatoire dans les voitures en juillet

Les automobilistes qui n'en posséderaient pas seront sanctionnés par une amende de 11 € à partir du 1^{er} novembre. Le décret a été publié au Journal officiel de jeudi. L'objectif

est de faire baisser le nombre de tués sur les routes à moins de 3 000, alors qu'il a dépassé 4 000 en 2011. L'accident est à l'origine de 31 % des accidents mortels en France.

Le 30^e hôpital universitaire créé à La Réunion

La création de ce CHU, le 30^e de France, était attendue à La Réunion. Il permettra aux étudiants d'effectuer, dès la rentrée 2012, les trois premières années de leur cursus dans l'île avant de le poursuivre dans une université métropolitaine. En matière

de recherche, le CHU se consacrera aux pathologies spécifiques de la zone océan Indien : maladies métaboliques, maladies infectieuses et immunopathologies, périnatalité et génétique. Il compte développer des partenariats avec les pays de la zone.